

La blockchain, un outil prometteur pour un nouveau business model des assurances.

Article issu de « Under the sharing mood », publié le 3 janvier 2017



La blockchain, un mot qui se propage à l'échelle mondiale ! Définie comme un outil révolutionnaire qui va bouleverser nos vies, elle séduit de nombreux secteurs (grandes entreprises, fonds d'investissements, entrepreneurs et même gouvernements). Mais, la blockchain, qu'est-ce que c'est ?

Et si on en apprenait un peu plus sur la blockchain ?

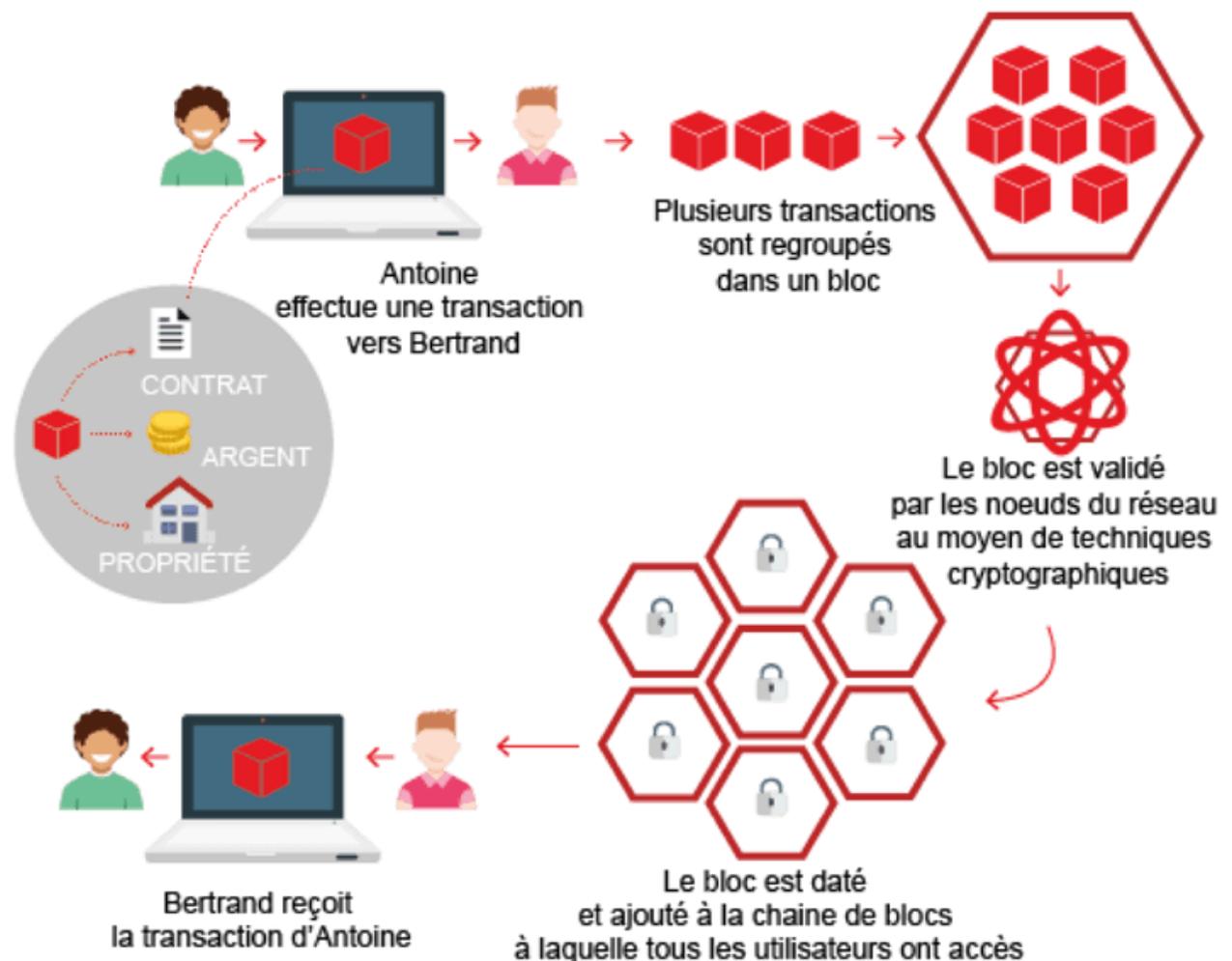


Le bitcoin, une monnaie dématérialisée, a donné naissance au procédé de blockchain. Son système sera étendu à plusieurs secteurs. Littéralement “chaîne de blocs”, la blockchain est une technologie en lien avec notre ère digitale. En quelques mots, cette chaîne de blocs permet la transmission d’informations de façon sécurisée et transparente.

C’est une base de données contenant l’intégralité des échanges effectués entre les utilisateurs ainsi que la totalité de l’historique de ces échanges. La blockchain permet donc de partager des données sans intermédiaire. On notera qu’il existe deux types de blockchain: celles dites publiques, par définition ouvertes à tous, et celles dites privées, accessibles par un certain nombre d’utilisateurs.

Pour imaginer cette définition, on citera le mathématicien *Jean-Paul Delahaye*, la blockchain c’est comme **“un très grand cahier, que tout le monde peut lire librement et gratuitement, sur lequel tout le monde peut écrire, mais qui est impossible à effacer et indestructible.”**

La blockchain, comment ça fonctionne?



La création de la blockchain offre un champs infini de possibilités pour de nombreux secteurs, mais ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est l'utilisation de la blockchain dans secteur de l'assurance.

Et si la blockchain se mettait au service des assurances ?

Si les sociétés d'assurance se questionnent sur la blockchain, c'est parce que cet outil permet aux assureurs et aux assurés de **se dispenser des déclarations** multiples et longues, et d'envisager de **nouveaux systèmes d'assurances sans intermédiaire**.

On qualifie aujourd'hui **l'assurance** comme un service de prestation lors d'un incident. La prestation, bien souvent financière, peut être destinée à un

individu, une association ou encore une entreprise, en échange d'une cotisation. **La mutuelle** offre à ses membres (appartenant à un même secteur professionnel), un système d'assurance complémentaire. Là encore, les fonds financiers proviennent principalement des cotisations. Mais que ce soit l'assurance ou la mutuelle, la **prestation** offerte au bénéficiaire nécessite bien souvent de nombreux processus, faisant intervenir plusieurs acteurs. Allant de la souscription à un contrat jusqu'au dédommagement, en passant par la déclaration d'un sinistre et la lutte contre les fraudes : l'action peut alors s'avérer longue et parfois infructueuse.

Et si la blockchain définissait un nouveau modèle d'assurance ?

On apprend en février 2016, qu'AXA investit 55 millions de dollars dans un projet avec la startup canadienne Blockstream. AXA a choisi cette société pour développer son activité sur la blockchain car elle est leader sur le le marché mais aussi car Blockstream a créé le système des chaînes parallèles : Sidechains. Ce système permet de faire interagir des chaînes privées et des chaînes publics entre elles, et ainsi de réduire considérablement les coûts de transaction. Pour être plus concret, AXA et Blockstream envisagent, à terme, de concevoir des contrats numériques intelligents, la sécurisation des originaux des contrats, la facilitation des micro-transactions et les règlements auprès des banques. De plus, grâce à la cryptomonnaie, on envisage sur le long terme, un nouveau business model pour la gestion des actifs.



De plus, deux autres éléments contribuent à l'évolution de la blockchain dans le secteur des assurances : les « smart contract » et les « oracles » d'éternum. Ils facilitent les processus des assurances puisque les smart

contracts sont des programmes qui accomplissent seuls et automatiquement les termes et conditions d'un contrat. Quant aux oracles, ce sont des entités spécialisées (DAO) : qui vérifient que les clauses des contrats sont respectés, puisqu'elles gèrent les données des smart contracts.



On citera comme exemple le Hackaton Fintech Week qui a encore eu lieu à Londres cette année. Une équipe est partie du constat que 60% des passagers assurés contre le retard de leur vol ne revendiquent jamais leur argent. Ils ont alors envisagé un système d'assurance automatisé basé sur la blockchain : les passagers seraient remboursés automatiquement lorsque leur vol est retardé, et cela sans remplir un quelconque formulaire. Ainsi, les assureurs gagnent en crédibilité, l'expérience utilisateur est améliorée et le coût des transactions est largement réduit.



Et pour finir, on parlera d'une nouvelle assurance sur la blockchain qui s'appelle WeKeep, une assurance sans tiers. Fonctionnant sous deux procédés, le vote des membres de la chaîne (quand un risque ne peut être évalué par le précédé des smarts contract et des oracles), second procédé qui permet lui de dématérialiser les process. Wekeep ne fonctionne qu'avec de la cryptomonnaie.

Cependant, les assurances sur la blockchain ne peuvent pour l'instant pas s'adapter à tous les secteurs, et la notion de responsabilité et de légalité lors d'un incident reste à questionner. La négociation entre un assureur et son assuré sera t'elle possible sur le système blockchain? De plus, remplacer le travail des assureurs par le système blockchain induit une baisse de l'emploi, par conséquent, une augmentation du chômage. Est-ce cohérent de faire subir ce type de problème économique à notre système? Quelles solutions mettre en place?

Alors pour conclure, on l'aura compris, la blockchain permet aux assureurs et aux assurés un échange de données plus sécurisé et sans intermédiaire, avec une amélioration efficace et peu coûteuse des processus nécessaires mais de nombreuses problématique reste encore à résoudre.